



# A vos cultures

N° 20 – 28 juin 2017

## Service Agronomie

Conseil collectif réalisé pour le département de l'Allier à partir des observations du Bulletin de Santé du Végétal n°20.

### A RETENIR :

MAIS : Pyrale : les interventions doivent être en cours.

TOURNESOL : Fin des observations

### *MAIS :*

Sur l'Allier, les stades observés vont de 10 à 15 feuilles.

### PYRALES :

Les captures de pyrales se sont poursuivies avec des individus présents sur 9 lieux sur 17 observés.

### RAPPEL :

Trois types de traitements peuvent être envisagés pour lutter contre la pyrale :

- **Le traitement par trichogramme positionné au début des pontes : ces trichogrammes doivent être en place**
- Le traitement avec un insecticide au stade limite passage tracteur : pour les situations où le matériel de pulvérisation nous oblige à positionner son traitement au stade Limite Passage Tracteur.
- Le traitement avec un insecticide au pic de vol  
**C'est ce dernier type de traitement qui présente la meilleure régularité pluriannuelle avec des efficacités de l'ordre de 75% en pluriannuel. Les deux autres types de traitement ont des efficacités plus variables (de 50 à 75%) suivant le déroulement du vol et des pontes.**

**Au vu des captures, et au vu des sommes de températures accumulées nous avons atteint le pic de vol la semaine dernière et atteignons maintenant le pic de ponte. Avec le retour de conditions plus favorables aux traitements les interventions doivent être en cours pour la stratégie « traitement avec un insecticide au pic de vol ».**

**Choix du produit dans le cas d'un traitement insecticide :**

Deux cas de figure :

- **Intervention « limite passage de tracteur » éloigné du pic de vol :** optez pour le **CORAGEN** (chlorantraniliprole 200g/l) à 0.125 litre qui offre la meilleure persistance. Ce produit présente une très bonne efficacité sur pyrale et semble moins agressif sur auxiliaires utiles pour contrôler naturellement les faibles infestations de ravageurs dits secondaires notamment pucerons. Ce produit aura également un intérêt sur héliothis.
- **Intervention au pic de vol :** il est possible d'utiliser le **CORAGEN** avec possibilité de moduler la dose (chlorantraniliprole 200g/l) 0.075 à 0.1 litre ou d'opter pour une pyréthriinoïde homologuée sur pyrale type **KARATE ZEON** à 0.2 litre (lambda cyhalothrine 100 g/l).

**Si présence de pucerons au moment du traitement opter pour le CORAGEN qui limitera le risque de pullulation de pucerons, car moins agressif sur les auxiliaires, même raisonnement si votre traitement vise également les Héliothis, préférez le CORAGEN à une pyréthriinoïde.**

**PUCERONS :**

La pression actuelle est faible et ne justifie pas d'intervention, mais ils sont signalés dans neuf parcelles du réseau (sur 14 observées), sans que le seuil de 200 pucerons soit atteint.

**CICCADELLES VERTES :**

Présence signalée dans 12 parcelles du réseau sur les feuilles F4 à F10.

A noter que le seuil n'est atteint que lorsque les feuilles à hauteur de l'épi sont atteintes, ce qui n'est pas le cas pour le moment.

Vous trouverez ci-dessous différents liens pour :

- retrouver l'ensemble des matières actives des produits cités ci-dessus  
[e-phy catalogue produits phyto](#)
- pour le bon usage des produits phytopharmaceutiques  
[http://www.allier.chambagri.fr/fileadmin/documents\\_ca03/GuidePHYTO2014.pdf](http://www.allier.chambagri.fr/fileadmin/documents_ca03/GuidePHYTO2014.pdf)
- pour connaître les méthodes alternatives aux produits phytopharmaceutiques  
[http://www.allier.chambagri.fr/fileadmin/documents\\_ca03/Guide\\_methodes\\_alternatives.pdf](http://www.allier.chambagri.fr/fileadmin/documents_ca03/Guide_methodes_alternatives.pdf)
- et pour toutes autres informations : [Site de la Chambre d'Agriculture de l'Allier](#)



*La Chambre d'Agriculture de l'Allier est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. Rédaction : Mickaël Bimbard et Luc Fournier*

*Chambre d'Agriculture de l'Allier - 60 Cours Jean Jaurès – BP 1727 -03017 Moulins cedex  
Tél : 04 70 48 42 42 – Fax 04 70 46 30 69 - cda.03@allier.chambagri.fr*